

Les agrocarburants concurrencent les cultures alimentaires

Alternatives Economiques



SEPTEMBRE 2012 | NUMERO 316 BIS

www.alternatives-economiques.fr

**Nos voitures
carburent-elles
à la faim ?**

www.cfsi.asso.fr

L'autre regard sur l'économie et la société

CHAQUE MOIS, ALTERNATIVES ECONOMIQUES C'EST :

- > **Le suivi complet de l'actualité économique et sociale** en France, en Europe et au niveau international
- > **Des enquêtes et des entretiens** pour vous informer de tout ce qui bouge, sans oublier pour autant ce qui ne change pas, ou pas assez vite
- > **Des synthèses** rédigées par les meilleurs spécialistes, afin de faire le tour des questions qui font débat
- > **Un éclairage unique** sur toutes les alternatives qui contribuent à rendre le monde plus juste



ALTERNATIVES ECONOMIQUES C'EST AUSSI

4 hors-série par an qui font le point sur des questions d'actualité ou qui proposent des synthèses indispensables : *L'Europe, L'état de l'économie, Les chiffres de l'économie, L'économie durable, Les marchés financiers, La société française...*

ABONNEZ-VOUS POUR 4,08 € PAR MOIS sur www.alternatives-economiques.fr/abo

Bulletin d'abonnement

OUI, je m'abonne à Alternatives Economiques pour un an (11 numéros + 4 hors-série)

Je m'abonne au tarif particulier de **49 €** seulement au lieu de 68,40 € (prix au numéro), soit plus de **28 %** de réduction.

Avec mon abonnement, j'accède gratuitement aux ressources en ligne sur www.alternatives-economiques.fr

* Merci de joindre un justificatif.

➔ **Ci-joint mon règlement** par chèque bancaire ou CCP à l'ordre d'Alternatives Economiques

A retourner avec ce bon de commande à :
Alternatives Economiques
Abonnements,
12 rue du Cap Vert
21800 Quétigny

Abonnez-vous directement par téléphone au 03 80 48 10 40 (carte bancaire uniquement) ou en ligne sur www.alternatives-economiques.fr (paiement sécurisé)

Nom _____

Prénom _____

Courriel _____

Adresse _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Fondateur : Denis Clerc

Editorialiste : Philippe Frémeaux (28 90)

RÉDACTION : 28 rue du Sentier 75002 Paris, tél. 01 44 88 28 90

Courriel : redaction@alternatives-economiques.fr

Pour joindre directement votre correspondant, composez le 01 44 88 suivi des quatre chiffres entre parenthèses.

Directeur de la rédaction : Thierry Pech (28 90)

Rédacteur en chef : Guillaume Duval (28 92)

Rédacteurs en chef adjoints : Sandra Moatti (95 36), Christian Chavagneux (27 38)

Secrétaire général de la rédaction : Daniel Salles (28 98)

Macroéconomie : Christian Chavagneux, Sandra Moatti

Entreprise : Marc Chevallier (27 39)

Société : David Belliard (95 39), Claire Alet (23 86)

Manuel Domergue (95 91), Nairi Nahapétian (23 85)

Consommation : Claire Alet (23 86)

Travail, social : Laurent Jeanneau (95 38), Camille Dorival (28 99)

International : Antoine de Ravignan (95 92)

Sur le vif : Cyril Lemieux

Histoire : Gérard Vindt

Livres : Christian Chavagneux (27 38)

Ecrans : Igor Martinache

Bloggs éco : Gilles Raveaud

Agir, agenda : Manuel Domergue (95 91)

Ont également participé à ce numéro : Sophie Chapelle,

Laurence Estival

Secrétariat de rédaction, iconographie : Martine Dortée (27 37),

Nathalie Zemmour-Khors (28 96)

Relations extérieures, association des lecteurs :

Véronique Orlandi (95 90), Hélène Creix (28 94), Mériem Brahmî (28 90)

Rédaction Web : Manuel Domergue (95 91)

Développement Web : Romain Dortier

Directeur du développement : David Belliard (95 39)

Directrice commerciale : Hélène Reithler (27 33)

Chargée de promotion diffusion : Aïssata Seck (28 97)

Assistante marketing : Marianne Thibaut (58 81)

PUBLICITÉ : L'autre région

L'autre région

28, rue du Sentier 75002 Paris, www.lautre-regie.fr

Directeur de région : Jérémy Martinet (27 34)

Directrice de clientèle : Anne Pichonnet (28 93)

Chef de publicité (formation) : Florian Makiza (98 74)

Assistante de publicité : Adeline Robin (58 85)

RELATIONS CLIENTS, FABRICATION

12, rue du Cap-Vert 21800 Quétigny

Tél. 03 80 48 10 25 - Fax 03 80 48 10 34

Relations clients : Delphine Dorey (chef de service),

Stéphanie Claudel (adjointe),

Colette Aubertin, Lucia Bonvin, Marilyn Fleutot, Isabelle Glauser,

Philippe Glommeau, Claude Pettinaroli, Yolande Puchaux, Laure Trillo

Courriel : abonnements@alternatives-economiques.fr

Directeur administratif et financier : François Colas

Comptabilité : Zineb Hemairia, Odile Villard

Maquette, infographie : Odile Al Daghistani, Marie-July Berthelier,

Sylviane Savatier, Christine Martin

Conception graphique : Rampazzo et associés (Paris)

Couverture : photographie : Geres et Lonnie Bradley

Imprimerie : Léonce Déprez (62620 Ruitz)

Inspection des ventes (dépositaires et diffuseurs) :

Destination média, tél. : 01 56 82 12 06

Diffusion : En kiosque : Presstalis

En librairie : Dif'pop, 81 rue Romain Rolland,

93260 Les Lilas tél. 01 43 62 08 07, fax 01 43 62 07 42

Édité par Scop-SA Alternatives Economiques.

RC 84 B 221 Dijon, Siret 330 394 479 00043.

Le capital est partagé principalement entre les salariés de la Scop-SA, l'Association des lecteurs d'Alternatives Economiques et la Société civile des lecteurs d'Alternatives Economiques.

Directeur des publications, président du conseil

d'administration : Thierry Pech

Directrice générale adjointe : Camille Dorival

CPPAP : 0314 184446 - ISSN : 0247-3739

Dépôt légal : à parution. Imprimé en France/Printed in France

sur papier composé de fibres certifiées FSC.

© Alternatives Economiques. Toute reproduction, même partielle, des textes, infographies et documents parus dans le présent numéro est soumise à l'autorisation préalable de l'éditeur, quel que soit le support de la reproduction. Toute copie destinée à un usage collectif doit avoir l'accord du Centre français du droit de copie (CFC) : 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris, tél. : 01 44 07 47 70, fax : 01 46 34 67 19.



Une boulimie dangereuse

Bruelles et Washington l'ont décidé : la décennie en cours sera marquée par une très forte augmentation de la part des agrocarburants dans notre consommation énergétique. Et les grands pays émergents sont sur la même ligne.

D'immenses surfaces de terres agricoles sont mobilisées à travers le monde par ces agrocarburants dits de première génération, produits à partir de plantes alimentaires. De nombreuses exploitations agricoles européennes ou américaines ont désormais pour vocation principale de remplir les réservoirs des automobiles. Et, dans de nombreux pays du Sud, des terres sont accaparées dans ce but par des grandes entreprises étrangères, au détriment des paysans locaux dont les droits sont spoliés.

Cette nouvelle mission a été donnée à l'agriculture alors que près d'un milliard d'humains souffrent toujours de la faim et que les inquiétudes s'accumulent quant à la façon dont on pourra en nourrir 9 milliards en 2050, au rythme d'une croissance démographique toujours importante. Et cela, alors que la demande de produits agricoles pour l'alimentation animale explose, du fait des nouveaux standards alimentaires des pays émergents. Les paysans doivent désormais aussi alimenter la pompe à essence. Sans vraiment que l'avantage environnemental soit convaincant : s'il faut brûler une calorie de pétrole pour produire

1,3 calorie d'agrocarburant, la solution de nos problèmes énergétiques n'est pas pour demain ! Comment peut-on à la fois craindre de manquer de nourriture et détourner de la sorte la terre de sa fonction nourricière ?

D'autant plus que cette pression accrue s'exerce sous des contraintes nouvelles. D'abord, les effets du changement climatique : l'été 2012 en a donné un exemple significatif, avec les sécheresses successives aux Etats-Unis, en Ukraine, mais aussi en Afrique sahélienne. Celles-ci n'ont plus rien d'exceptionnel ; elles reviennent périodiquement, contribuant à la disparition des stocks nécessaires pour intervenir en cas de pénurie.

Et pour ne rien arranger, la spéculation non régulée fait alors bondir les prix des produits alimentaires de base. Cette année, même si le prix du riz reste stable, ceux du blé, du soja et du maïs s'envolent, faisant craindre de nouvelles « émeutes de la faim » dans les grandes villes du Sud.

Ce que notre monde demande à l'agriculture relève d'une dangereuse boulimie, porteuse d'instabilités. Et ses premières victimes sont déjà connues : les paysans et les urbains pauvres des pays du Sud. Guérir le monde de cette boulimie et résoudre le fléau de la faim est à notre portée. Encore faut-il le vouloir. Il est plus que temps que les politiques publiques françaises et européennes, tant commerciales qu'agricoles ou énergétiques, deviennent enfin cohérentes et respectent le droit des peuples à l'alimentation. ■

PAR
JEAN-LOUIS VIELAJUS*



Comment peut-on à la fois craindre de manquer de nourriture et détourner la terre de sa fonction nourricière ?

* Délégué général du Comité français pour la solidarité internationale.

ENJEUX La nouvelle flambée des matières premières agricoles est en partie liée aux volumes colossaux dédiés aux agrocarburants, en dépit de leur impact négatif sur la sécurité alimentaire mondiale et l'environnement.

MANGER OU CONDUIRE, FAUDRA-T-IL CHOISIR ?

La grave sécheresse qui a frappé les Etats-Unis cet été et provoqué une nouvelle flambée des prix agricoles a replacé la question des agrocarburants sur le devant de la scène. A tel point que, le 10 août dernier, le directeur général de l'Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO) a exhorté – en vain – les Etats-Unis à réduire leur production d'éthanol (*) de maïs pour éviter une crise alimentaire analogue à celle qui avait sévi en 2008. Il faut dire que depuis 2009, les voitures américaines « mangent » 120 millions de tonnes de maïs par an. Soit 40 % de la

récolte états-unienne et environ 13 % de la production mondiale.

Balbutiante il y a encore dix ans, la production d'agrocarburants a pris des allures de nouvel eldorado : 16 milliards de litres avaient été produits dans le monde en 2000, 100 milliards l'ont été en 2010, selon l'Agence internationale de l'énergie (AIE). Un volume qui pourrait atteindre les 180 milliards dans dix ans, estiment la FAO et l'OCDE, le « club » des pays développés (1).

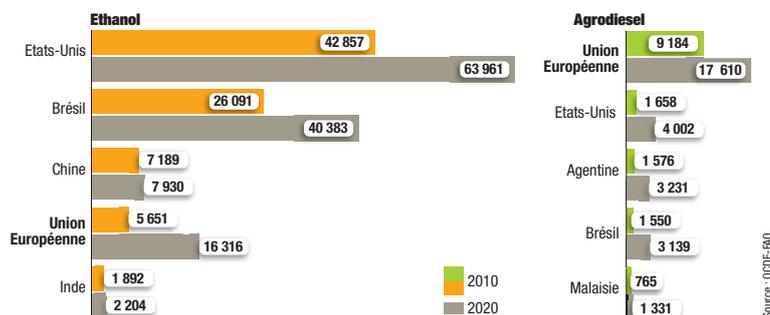
Le Brésil avait lancé dès 1975 le premier programme de grande ampleur de fabrication d'éthanol à partir de canne à sucre. Mais les Etats-Unis, avec une

production de 50 milliards de litres en 2010, l'ont depuis largement dépassé (voir encadré page 7). Avec 16 milliards de litres, l'Union européenne se hisse à la troisième place, suivie par la Chine, l'Inde et l'Argentine.

L'évolution des réglementations européenne et américaine sur les agrocarburants explique largement ce boom. En 2003, Bruxelles avait fixé un taux obligatoire d'incorporation de 5,75 % d'agrocarburants dans l'essence et le gazole en 2010 (2 % dès 2005). De son côté, Washington adoptait en 2007 une loi sur la sécurité énergétique définissant une consommation plancher de 34 milliards de litres. De

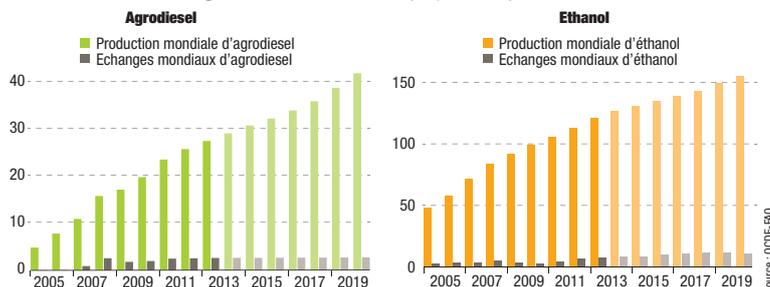
LES PRINCIPAUX PRODUCTEURS MONDIAUX D'AGROCARBURANTS

Production d'agrocarburants en 2010 et prévisions 2020, en millions de litres



LE BOOM DE LA PRODUCTION

Production mondiale d'agrodiesel et d'éthanol et projection après 2011, en milliards de litres



Jean-Michel Rodrigo

Pompe à essence avec éthanol. 21 % de la récolte mondiale de canne à sucre, 12 % de celle de maïs et 4 % de celle de betterave à sucre auraient servi à produire de l'éthanol en 2009.

LES EUROPÉENS ROULENT À L'HUILE DE PALME

Greenpeace a fait analyser l'agrodiesel consommé en Europe entre mai et juin 2011 à partir de 92 échantillons prélevés dans autant de stations-service situées dans neuf Etats membres (1). Bilan : l'Union incorpore des quantités non négligeables d'agrodiesel obtenu à partir de soja et d'huile de palme (voir graphique), dont l'importation contribue à la destruction de savanes et de forêts en Afrique, en Amérique du Sud et en Asie, avec les pertes de biodiversité et les émissions de CO₂ qui y sont associées.

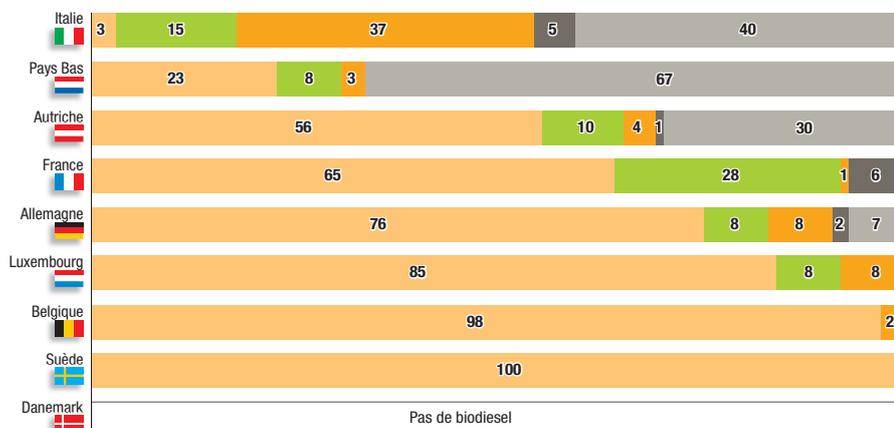
De plus, la conversion croissante du colza produit en Europe en agrodiesel réduit d'autant les volumes disponibles pour l'industrie agroalimentaire. Si bien que celle-ci a accru sa consommation d'huile de palme. Au total, les importations européennes d'huile de palme sont passées de 4 à 7,9 millions de tonnes entre 2001 et 2009, selon la FAO. En Indonésie, le numéro un mondial de l'huile de palme, les plantations de palmiers, qui couvrent déjà 8 millions d'hectares aujourd'hui,

devraient atteindre 13 millions d'hectares en 2020, selon PricewaterhouseCoopers (2).

Bruxelles invite les industriels à se fournir en huile de palme certifiée sur le plan écologique et social par la « Table ronde sur l'huile de palme durable » (Roundtable on Sustainable Palm Oil, ou RSPO), qui regroupe industriels du secteur et ONG. Mais il s'agit là d'une démarche simplement volontaire, critiquent nombre d'associations ; les critères devraient être plus exigeants (les forêts secondaires ou dégradées peuvent être par exemple rasées et il est également possible d'utiliser dans les plantations le paraquat, un pesticide interdit en Europe), et la vérification de leur mise en œuvre sur le terrain fait défaut.

1. « Fuelling the Flames. Biodiesel Tested : How Europe's Biofuels Policy Threatens the Climate », juillet 2011 (www.greenpeace.org/eu-unit/Global/eu-unit/reports-briefings/2011%20pubs/7/Biodiesel%20tested,%20how%20Europe%E2%80%99s%20biofuels%20policy%20threatens%20the%20climate.pdf).
2. www.pwc.com/id/en/publications/assets/Palm-Oil-Plantation-2012.pdf

Composition moyenne des agrodiesels commercialisés en Europe entre mai et juin 2011



N. B. : le total peut dépasser 100 en raison des arrondis.

Colza Soja Huile de palme Graisses animales Huiles et graisses usagées

Source : Greenpeace



Déforestation de la forêt amazonienne. Le changement d'usage des sols porte atteinte à la biodiversité et accélère le changement climatique.

✳	Ethanol : ou alcool éthylique, carburant issu de la fermentation de végétaux contenant du saccharose (betterave, canne à sucre...) ou de la	distillation de l'amidon (blé, maïs...). Il est incorporable dans l'essence.	(colza, soja, graisses animales...) transformée par un procédé chimique appelé estérification. Il est incorporable dans le gazole.
	Agrodiesel : ou agrogazole, carburant obtenu à partir d'huile		

part et d'autre de l'Atlantique, ces mesures visaient trois objectifs : réduire la dépendance pétrolière, limiter les émissions de gaz à effet serre et maîtriser les dépenses de soutien à l'agriculture (en offrant de nouveaux débouchés aux producteurs). Depuis, ces politiques n'ont cessé d'être renforcées : la directive européenne du 23 avril 2009 a fixé à 10 % le taux d'incorporation à atteindre en 2020 dans le secteur des transports (il est actuellement de 5 %), tandis que les Etats-Unis ont désormais pour objectif un volume minimal de 158 milliards de litres en 2022. Mais parallèlement, les mauvaises nouvelles s'accumulent.

Dressant le bilan de la politique française de soutien aux agrocarburants, la Cour des comptes estime que ceux-ci n'ont permis de réduire les importations hexagonales de pétrole que de 11,5 millions de tonnes entre 2005 et 2010 sur un total de 465 millions, soit une baisse de seulement 2,5 % (2). Si la France voulait remplacer intégralement sa consommation de gazole par de l'agrodiesel (*) - à condition de changer les moteurs des voitures -, il faudrait y consacrer 30 % des terres agricoles, contre 6 % actuellement... Quant aux agrocarburants de deuxième génération - fabriqués à partir de paille, de déchets de bois et autres résidus végétaux, et donc supposés ne pas concurrencer l'espace dédié aux cultures alimentaires -, ils en sont encore au stade de la recherche et on ne les attend pas sur le marché avant deux décennies.

Ecologiquement nuisible

Piètres résultats également sur le plan de la lutte contre le changement climatique. Selon une note de l'Institut national de la recherche agronomique (Inra), pour obtenir 1,3 calorie d'éthanol à partir de betterave à sucre ou de blé, les producteurs européens doivent brûler une calorie de carburant, avec les émissions de CO₂ qui y sont associées. Ce rendement est moins défavorable pour l'agrodiesel obtenu à partir de colza : le ratio est de 1,5 à 2. Mais il s'agit là de bilans partiels. Qui virent franchement au rouge lorsque la production d'agrocarburants entraîne en plus un changement d'affectation des sols, c'est-à-dire la conversion de prairies, jachères ou forêts en zones cultivées. Ces opérations libèrent dans l'atmosphère ■■■

1. Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2012-2021, juillet 2012.
2. La politique d'aide aux biocarburants, janvier 2012, disponible sur www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/124000047/0000.pdf

AGROCARBURANTS

ATTENTION DANGER !

LA PRODUCTION AGRICOLE GRIGNOTÉE PAR LES AGROCARBURANTS

Cultures	Production mondiale	Transformation en agrocarburants	
	En millions de tonnes		En %
Cultures utilisées pour l'éthanol			
Maïs	817,111	101,924	12,5
Blé	681,916	3,752	0,6
Canne à sucre	1 682,577	357,061	21,2
Betterave à sucre	229,490	8,930	3,9
Cultures utilisées pour l'agrodiesel			
Huile de soja	36,125	4,080	11,3
Huile de colza	21,223	6,113	28,8
Huile de palme	41,340	1,689	4,1

N. B. : les pays pris en compte (Etats-Unis, Canada, Union européenne, Brésil, Argentine, Chine, Indonésie, Malaisie, Thaïlande, Corée du sud, Philippines et Singapour) représentent 95 % de la production mondiale d'agrocarburants.

Jean-Christophe Bureau/Hugo Valin

■■■ Le CO₂ stocké jusque-là par le couvert végétal ainsi que dans les sols non retournés. Certes, en poussant sur les terrains mis à nu, les nouvelles cultures captent elles aussi du CO₂ dans l'atmosphère mais, au total, le bilan reste négatif.

Ce changement d'usage des sols accélère donc le changement climatique, mais il porte aussi atteinte à la biodiversité. Il est de plus à l'origine de nombreux conflits fonciers dans les pays du Sud (voir page 8). Le changement d'usage des sols s'opère également de manière indirecte. « L'Union européenne transforme toujours davantage son colza en agrodiesel. Ce faisant, elle produit moins d'huile végétale sur son territoire, si bien que l'industrie agroalimentaire a dû augmenter ses importations d'huile de palme. Ce qui nourrit la déforestation dans un pays comme l'Indonésie où, pour répondre à cette demande, la culture du palmier à huile a fait un bond considérable », explique Stéphane De Cara, chercheur à l'Inra et coordinateur d'un rapport évaluant l'impact de ce phénomène (3). S'appuyant sur plus de 500 références issues de travaux de recherche menés sur toute la planète, cette étude conclut que dans 90 % des cas, le développement des agrocarburants induit quelque part un changement d'affectation des sols. Et que dans les deux tiers des cas analysés, les émissions totales (changement d'affectation des sols compris) excèdent le seuil fixé par la réglementation européenne.

La directive de 2009 précise en effet que les émissions de gaz à effet de serre générées par le cycle de production des agrocarburants doivent être au moins de 35 %

inférieures à celles des carburants fossiles. En principe, Bruxelles doit publier avant la fin de l'année un rapport très attendu sur le sujet, mais il a déjà été reporté à plusieurs reprises en raison du caractère potentiellement explosif de ses conclusions : « Si, comme semblent le montrer les études, les plafonds réglementaires d'émissions de gaz à effet de serre ne sont pas respectés, tout le dispositif tombe à terre. Car cela entraînerait la remise en cause des subventions dont bénéficient les producteurs d'agrocarburants pour compenser l'écart entre leurs coûts et celui des carburants fossiles, sans lesquelles, au niveau actuel du prix du pétrole, cette filière s'effondrerait », souligne Jean-Christophe Bureau, chercheur à AgroParisTech.

La sécurité alimentaire menacée

Le boom des agrocarburants n'est pas seulement écologiquement nuisible, il

affecte également la sécurité alimentaire des pays les plus pauvres dépendant des importations pour se nourrir. Bien sûr, il n'explique pas à lui seul la crise alimentaire du printemps 2008 ni les hausses de prix survenues depuis, mais il y contribue comme il participe à l'instabilité des marchés. Selon les calculs d'Hugo Valin, économiste à l'International Institute for Applied Systems Analysis (IIASA), un centre de recherche autrichien, 29 % de la production mondiale d'huile de colza, 11 % de l'huile de soja et 4 % de l'huile de palme auraient été convertis en 2009 en agrodiesel. De leur côté, 21 % de la récolte de canne à sucre, 12 % de celle de maïs et 4 % de celle de betterave à sucre auraient servi à produire de l'éthanol (4). Si l'Union européenne persistait dans sa volonté de porter son taux d'incorporation à 10 % en 2020 dans le secteur des transports, les prix sur les marchés mondiaux augmenteraient de 8 % à 20 % pour les oléagineux, de 2 % à 21 % pour la canne ou la betterave et de 8 % à 21 % pour le maïs, estime l'Institute for European Environmental Policy (5), un centre de recherche européen indépendant.

Dans un rapport rendu au G20 il y a un an, une dizaine d'organisations internationales (FAO, Banque mondiale, OCDE...) ont tiré la sonnette d'alarme : « Compte tenu du rôle majeur que jouent les biocarburants dans le détournement

BRÉSIL : LA RUÉE VERS LE PÉTROLE VERT

Le Brésil a produit 27 milliards de litres d'éthanol et 2,4 milliards de litres d'agrodiesel en 2010. Mais il est encore loin d'avoir dit son dernier mot : d'ici à 2020, selon les projections de la FAO et de l'OCDE, ces volumes devraient doubler, comme les superficies (de 7 à 14 millions d'hectares). Et les exportations tripler : de 3,5 milliards de litres au total à 9,6 milliards de litres. De quoi aiguiser l'appétit de l'agro-industrie.

Selon une étude du ministère américain de l'Agriculture, les investisseurs étrangers détenaient 40 % des plantations de canne à sucre du Brésil en 2010, contre 7 % il y a encore cinq ans. Les compagnies pétrolières occidentales, telles Shell et BP, investissent massivement ce secteur. Les terres gagnées par la canne à sucre sont largement prises sur des prairies dédiées à l'élevage, ce qui pousse les éleveurs à brûler les savanes et les forêts pour créer de nouveaux pâturages. Avec les conséquences écologiques et sociales que l'on sait.



Camions de canne à sucre au Brésil. Les importations européennes d'éthanol et d'agrodiesel en provenance du Brésil et d'Argentine vont fortement augmenter d'ici à 2020.

■■■ **Les agrocarburants ne font qu'aggraver les tensions sur les marchés agricoles**

Pascal Erard du CFSI

LE MEXIQUE EN PREMIÈRE LIGNE

Washington a joué un rôle majeur dans l'envolée des cours des matières premières agricoles depuis 2007. Les Etats-Unis ont détourné 40 % de leur récolte de maïs (13 % de la production mondiale) pour la production d'éthanol. Entre 20 % et 40 % de ces hausses, dont souffrent les pays importateurs, seraient imputables aux agrocarburants, estime l'Académie des sciences américaines. Le Mexique, qui importe des Etats-Unis un tiers de sa consommation animale et humaine de maïs, a ainsi dû déboursier 1,5 milliard de dollars supplémentaires entre 2006 et 2011 du seul fait de la hausse des cours du maïs attribuable à l'essor de l'éthanol, indique le Global Development

and Environment Institute (1), soit 0,15 % du produit intérieur brut (PIB) national.

Un tel montant n'est pas anodin pour un pays dont 55 millions de personnes (la moitié de la population) vivent sous le seuil national de pauvreté. Et la facture est d'autant plus lourde que l'agriculture mexicaine avait déjà été fortement impactée, depuis 1994, par l'entrée en vigueur du traité de libre-échange avec les Etats-Unis et le Canada : l'Alena a ruiné de nombreux producteurs locaux qui n'ont pu faire face à l'arrivée de maïs bon marché, subventionné par leur puissant voisin.

1. « The Cost to Mexico of US Corn Ethanol Expansion », mai 2012 (www.ase.tufts.edu/gdae/Pubs/wp/12-01WiseBiofuels.pdf).

de produits alimentaires pour le secteur de l'énergie, le Comité de sécurité alimentaire devrait appeler les Etats à abandonner les objectifs fixés en la matière et à supprimer les subventions et les droits de douane relatifs à leur production et à leur transformation » (6). Touchées par la hausse du prix des matières premières, les entreprises agroalimentaires commencent, elles aussi, à monter au créneau : Nestlé, Unilever et PepsiCo ont adressé en no-

vembre 2011 une déclaration commune au G20 pour demander d'urgence aux Etats membres de réexaminer leurs politiques en la matière (7).

Les Etats-Unis et l'Europe persistent

Malgré la multiplication de rapports alarmants sur les agrocarburants, l'Europe et les Etats-Unis continuent de faire la sourde oreille. Lors du G20 agricole

tenu au Mexique en juin dernier, le sujet n'a même pas été abordé. Les Etats sont prisonniers de lobbies qui ont tout intérêt à ce que ce développement se poursuive. En France, par exemple, les industriels du secteur ont bénéficié de 3,8 milliards d'euros d'exonérations fiscales entre 2002 et 2011 (8). Quant aux agriculteurs, la hausse des prix des plantes oléagineuses et de la betterave à sucre entre 2005 et 2010 leur a apporté un gain supplémentaire de 500 euros par hectare, selon la Cour des comptes.

La rente de situation dont bénéficie la filière pourrait toutefois bientôt s'éroder. Dans l'Hexagone, les investissements dans les unités de fabrication d'éthanol ou d'agrodiesel n'ayant été rentabilisés que grâce aux subventions, leur avenir est très incertain. D'autant plus qu'il leur est de plus en plus difficile de résister à la concurrence des pays du Sud. Le prix de revient de l'éthanol brésilien tiré de la canne à sucre est compris entre 0,20 et 0,25 euro par litre, contre 0,65 euro pour l'éthanol de betterave européenne. Les importations d'éthanol de l'Union, qui représentaient déjà 1,5 milliard de litres par an entre 2008 et 2010, soit 21 % de sa consommation, pourraient atteindre 2,3 milliards de litres en 2020, selon la FAO et l'OCDE. Le déficit devrait se creuser aussi pour l'agrodiesel, dont les importations passeraient de 1,6 milliard de litres actuellement (15 % de la demande européenne) à 2,1 milliards en 2020. Avec, pour premiers bénéficiaires, le Brésil et l'Argentine.

« Loin d'être une réponse aux défis environnementaux, les agrocarburants ne font qu'aggraver les tensions sur les marchés agricoles. L'Union européenne a une lourde part de responsabilité. Alors qu'elle veut se montrer exemplaire, elle mène une politique contraire à ses engagements en matière de lutte contre le changement climatique et de développement des pays du Sud », conclut Pascal Erard, chargé du plaidoyer au Comité français pour la solidarité internationale (CFSI). ■ **LAURENCE ESTIVAL**



Entrepôt de riz au Bénin. Le boom des agrocarburants affecte la sécurité alimentaire des pays les plus pauvres qui dépendent des importations pour se nourrir.

3. Revue critique des études évaluant l'effet des changements d'affectation des sols sur les bilans environnementaux des biocarburants, Ademe, mars 2012.

4. « EU Biofuel Policies : Impact on Agricultural Markets », par Jean-Christophe Bureau et Hugo Valin, dans *The Impact of the EU's Common Agricultural Policy on Developing Countries*, German Marshall Fund Study, à paraître.

5. « EU Biofuel Use and Agricultural Commodity Prices : a Review of the Evidence Base », juin 2012, disponible sur www.ieep.eu/assets/947/IEEP_Biofuels_and_food_prices_June_2012.pdf

6. « Price Volatility in Food and Agricultural Markets : Policy Responses », juin 2011, disponible sur www.worldbank.org/foodcrisis/pdf/Interagency_Report_to_the_G20_on_Food_Price_Volatility.pdf

7. Voir [www.nestle.com/Common/NestleDocuments/Documents/Media/Statements/G20_letter_nestle_biofuels%20\(2\).pdf](http://www.nestle.com/Common/NestleDocuments/Documents/Media/Statements/G20_letter_nestle_biofuels%20(2).pdf)

8. Voir www.assemblee-nationale.fr/13/rap-info/t2692.asp

AGRICULTURE Dopées par le boom des agrocarburants, les acquisitions foncières se multiplient dans les pays du Sud. Le plus souvent au détriment des populations.

MAIN BASSE SUR LES TERRES DU SUD



Champs de canne à sucre à Richard-Toll, Sénégal. Les grands projets agro-industriels s'installent très fréquemment sur des terres cultivées par les populations locales pour leurs besoins alimentaires.

C'est un revers pour Shell. En juin dernier, après pratiquement deux ans de procédure, la justice brésilienne a contraint la société pétrolière à restituer des terres où elle cultivait de la canne à sucre destinée à être transformée en éthanol. Motif : ces champs avaient été gagnés sur un territoire réservé aux Indiens Guarani, les quels avaient porté plainte.

Ce jugement apporte de l'eau au moulin de ceux qui dénoncent le rôle joué par les agrocarburants dans les accaparements de terres (ou *land grabbing* chez les Anglo-Saxons), ces acquisitions foncières à grande échelle réalisées dans les pays du Sud par des opérateurs, étrangers ou nationaux, dont le nombre s'est multiplié ces dix dernières années. Fin 2011, un rapport de l'International Land Coalition (1), regroupant des acteurs de la société civile et des organisations internationales telles que la Banque mondiale et l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), avait indiqué que

Il est clair que l'augmentation de la demande mondiale d'agrocarburants accélère le land grabbing

Jean-Christophe Bureau
d'AgroParisTech

sur les 71 millions d'hectares de transactions foncières effectuées entre 2000 et 2010 qui avaient pu être documentées, 37 millions d'hectares, soit plus de la moitié, étaient motivés par la production d'agrocarburants.

Communiqués en avril dernier, les premiers résultats du projet Land Matrix (2) de suivi des opérations foncières vont eux aussi dans le même sens. « *Entre 20 et 40 millions d'hectares sur les 83 millions d'accords annoncés, signés ou mis en œuvre durant la dernière décennie concerneraient ainsi la fabrication d'agrocarburants. Il est toutefois difficile de connaître les chiffres exacts, compte tenu de l'opacité qui entoure ces transactions et des incertitudes quant à la destination de la production* », commente Alain Karsenty, chercheur au Centre international de recherche agronomique pour le développement (Cirad).

D'autant qu'entre l'annonce d'un projet et le premier coup de bulldozer, il y a une marge. Sur un total de 83 millions d'hectares de projets identifiés, les chercheurs du Land Matrix n'ont dénombré à ce stade

que 21 millions d'hectares mis effectivement en culture. Ils se répartissent entre cultures à usage exclusivement alimentaire (26 %), cultures à usage spécifique énergétique (17 %), principalement le jatropha (*), et cultures pouvant indifféremment finir dans les assiettes ou dans les moteurs telles que le soja, la canne à sucre ou le palmier à huile (26 %), le restant concernant des projets non agricoles, forestiers notamment.

Sécurité alimentaire et politiques énergétiques

« *Il est clair que l'augmentation de la demande mondiale d'agrocarburants accélère le land grabbing, même si ce n'est pas le seul déterminant* », observe Jean-Christophe Bureau, chercheur à AgroParisTech. Depuis la flambée des prix alimentaires de 2008, les acquisitions foncières à grande échelle ont fortement progressé, notamment du fait de grands Etats importateurs de produits agricoles (Chine, Inde, Arabie Saoudite), qui ont cherché à sécuriser leurs approvisionnements en mettant la main sur des terres dans des espaces relativement peu peuplés, comme en Afrique centrale et orientale.

Dans sa base de données recensant les annonces de projets, l'association Grain (3) cite l'exemple de l'Angola : une société chinoise, filiale d'une entreprise d'Etat, y a créé une exploitation pilote de 1 500 hectares destinée à la production de riz. Toutefois, ces phénomènes sont liés entre eux : si un Etat importateur est poussé à acheter des terres à l'étranger au nom de sa sécurité alimentaire, c'est aussi parce que la demande croissante d'agrocarburants nourrit la hausse et l'instabilité sur les marchés agricoles mondiaux vis-à-vis desquels il a par conséquent intérêt à réduire sa dépendance.

Incitées par les politiques énergétiques des pays du Nord - Union européenne et Etats-Unis en tête -, qui ont imposé des niveaux de consommation d'agrocarburants de plus en plus élevés, l'agro-industrie et les compagnies pétrolières multiplient les



Jatropha : arbuste assez résistant et adapté à des sols pauvres, dont les graines permettent de tirer de l'huile, incorporable dans le gazole.

opérations foncières au Sud pour s'approvisionner en matières premières agricoles. La filiale brésilienne de BP a, par exemple, annoncé en février dernier sa volonté de faire passer sa production d'éthanol de canne de 7,5 millions de tonnes actuellement à 30 millions de tonnes en 2017. En août 2010, la société de négoce de matières premières Cargill était déjà passée à l'attaque en Argentine : pour mieux valoriser le soja produit dans ce pays, elle a investi quelque 112 millions de dollars dans la construction d'une usine de fabrication d'agrodiesel d'une capacité de 240 000 tonnes.

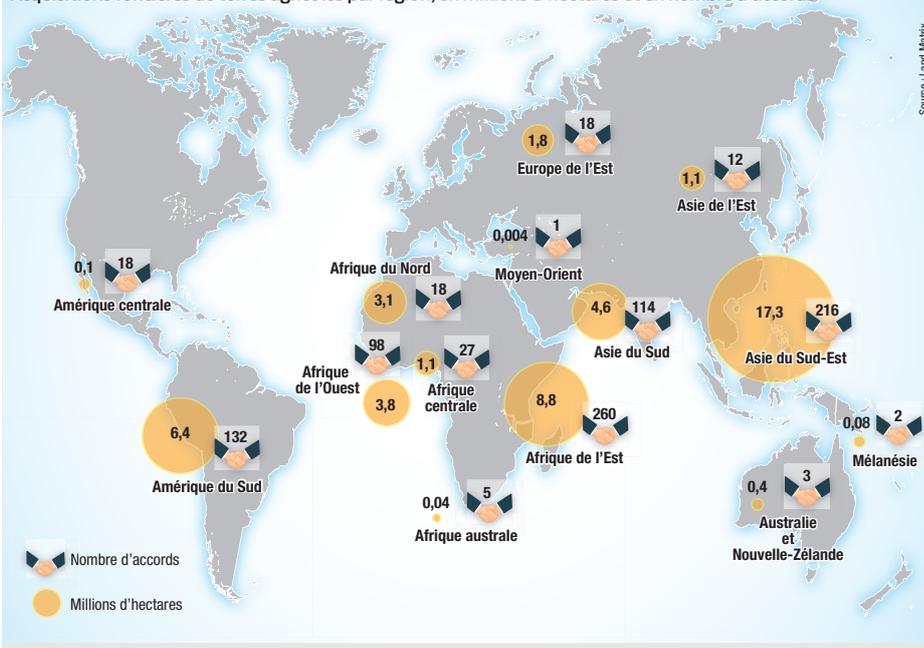
Les populations locales lésées

Les initiatives de ces multinationales sont plutôt bien accueillies par les gouvernements, en particulier dans les pays les plus pauvres. Dans un contexte de baisse de l'aide publique au développement accordée au secteur agricole, l'arrivée de ces capitaux étrangers constitue en effet une ressource appréciable. La vente ou – cas le plus fréquent – la location de terres via des baux de long terme est en outre facilitée par les difficultés des producteurs locaux ou des populations indigènes à faire valoir leurs droits. Les régimes fonciers, issus de la période coloniale, n'ont pas beaucoup évolué : les paysans bénéficient d'un droit d'usage, mais les parcelles qu'ils cultivent continuent le plus souvent officiellement d'appartenir à l'Etat, qui peut donc en disposer à sa guise...

Réalisés au détriment des droits fonciers des populations – souvent expulsées ou contraintes de travailler dans des conditions fixées par le nouvel occupant –, ces grands projets agro-industriels menacent aussi la sécurité alimentaire. Comme le rappelle le rapport Land Matrix, les terres concernées sont le plus souvent déjà utilisées par les

L'ASIE ET L'AFRIQUE EN PREMIÈRE LIGNE

Acquisitions foncières de terres agricoles par région, en millions d'hectares et en nombre d'accords



populations pour la satisfaction de leurs besoins alimentaires. Contrairement à l'idée colportée par les investisseurs étrangers selon laquelle ils contribuent au développement en mettant en valeur des zones inexploitées. A cette compétition pour la terre entre nouveaux et anciens occupants s'ajoutent des conflits autour des autres ressources naturelles, à commencer par l'eau. Selon le rapport Land Matrix, 66 % des accords recensés ont été signés dans des pays qui connaissent de graves carences alimentaires. Le Soudan, l'Éthiopie, la Tanzanie ou la République démocratique du Congo sont à la fois les pays les plus convoités par les multinationales et parmi les plus pauvres de la planète.

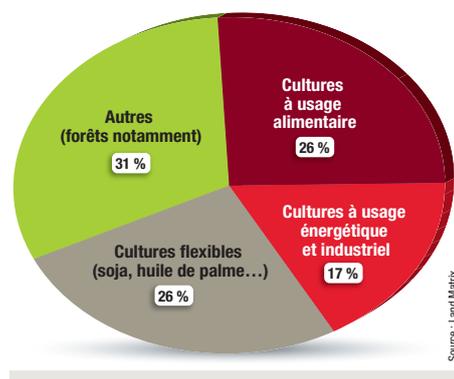
Pour une gouvernance responsable

Rien d'étonnant donc si la colère gronde parmi les populations touchées par ces opérations : elles ne sont ni consultées ni dédommagées par les investisseurs. En février 2011, les organisations paysannes et les ONG réunies au Forum social mondial organisé à Dakar ont publié un appel « contre l'accaparement des terres » : elles demandent aux Etats et aux institutions internationales d'édicter des règles pour mettre fin à *land grabbing* et de reconnaître le « droit des peuples ».

En mai dernier, le Comité de la sécurité alimentaire mondiale, une instance de la FAO où siègent Etats, ONG et représentants du secteur privé, a adopté des « Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts ». Ce texte affirme que « les Etats et les acteurs non étatiques devraient reconnaître que des investissements publics et privés responsables sont essentiels si on veut améliorer la sécurité alimentaire ». Il attire aussi l'attention des Etats sur « les risques que les transactions à grande échelle portant sur les droits fonciers sont susceptibles de présenter ».

Saluées comme une première étape par les ONG, celles-ci appellent les gouvernements à mettre en œuvre leurs recommandations « sans tarder ». Mais pour les pays européens comme pour les Etats-Unis, il sera impossible d'observer ces recommandations sans une révision de leurs objectifs de consommation d'agrocarburants. ■ LAURENCE ESTIVAL

Répartition des acquisitions foncières par production (cumul 2000-2010), en % des superficies



LIBERIA Sime Darby, numéro un mondial de l'huile de palme, a commencé l'exploitation de 311 000 hectares de terres concédées, mais les « villages » promis ne sortiront de terre que d'ici à 2025.

VRAIES CONCESSIONS CONTRE FAUSSES PROMESSES

Le changement de paysage est soudain sur la route reliant Monrovia, la capitale du Liberia, à Medina, petite ville d'un millier d'habitants à l'ouest du pays. Aux segments de forêt primaire succèdent des milliers d'hectares défrichés, puis une immense pépinière de palmiers à huile. Les panneaux de la multinationale malaisienne Sime Darby promettent aux Libériens « *un avenir durable* ». Présente dans 21 pays, Sime Darby possède plus de 740 000 hectares de terres pour ses plantations, dont plus de 311 000 hectares au Liberia dans le cadre d'un accord signé avec le gouvernement en juillet 2009 pour une durée de soixante-trois ans. Une partie de la production d'huile de palme, deux millions de tonnes par an, pourrait être exportée vers Port-la-Nouvelle (Aude), si le projet de raffinerie soutenu par la région Languedoc-Roussillon y voit le jour.

En contrepartie, Sime Darby prévoit un investissement de 3,6 milliards de dollars sur quinze ans au Liberia avec la construction de onze huileries, d'une raffinerie et de 57 « villages centralisés ». Selon la compagnie malaisienne, chacun de ces villages comprendra des logements, une clinique, un centre de soins, des petits commerces, des lieux de culte, une salle communautaire et une école.

10 000 hectares, 15 000 déplacés

Trois ans après la signature du contrat, Sime Darby a défriché un peu plus de 10 000 hectares dans un seul comté, celui de Grand Cape Mount. Sime Darby n'a pas choisi cet endroit par hasard. Dès 1966, des centaines d'hectares d'hévéas avaient été plantés par une compagnie américaine rachetée depuis par le malaisien Guthrie, lequel a fusionné en 2007 avec Sime Darby. « *En débutant ses opérations dans ce comté sous concession depuis des années, Sime Darby ne s'attendait pas à une telle résis-*



Les habitants du comté de Gbarpolu apprennent d'un militant des Amis de la Terre que leurs parcelles ont été attribuées par l'Etat à la firme malaisienne Sime Darby.

Fatou a dû céder sa terre qui donnait auparavant du manioc à foison. En contrepartie, elle reçoit un sac de riz mensuel

tance », explique Jonathan Yiah, des Amis de la Terre. En décembre 2011, des habitants se sont saisis des clés des bulldozers afin d'empêcher la poursuite de l'expansion des plantations. Ils exigeaient des négociations. Parmi eux, Radisson : « *Sime Darby nous a dit qu'il nous fournirait des écoles, des sanitaires, des routes, mais nous n'avons rien vu.* » Et pour cause : Sime Darby assure que les engagements seront tenus... d'ici à 2025 ! Pour le moment, un seul « village centralisé » a commencé à sortir de terre, gardé par des forces de sécurité.

Plus loin, le bourg de Kon Town est désormais entouré par les plantations.

Seuls 150 mètres séparent les maisons des pépinières de palmiers à huile. Les habitants bénéficient d'indemnités largement sous-évaluées pour la perte de leurs terres. Sime Darby a annoncé, en novembre 2011, avoir versé 1,34 million de dollars à 2 132 producteurs, soit 628 dollars en moyenne par personne défrayée. Mais selon les témoignages recueillis, les montants sont très variables. Fatou a dû céder sa terre qui donnait auparavant du manioc, de l'ananas et du gombo à foison. En contrepartie, elle reçoit un seul sac de riz par mois. « *Comment vais-je payer les frais scolaires de mes enfants ?* », s'insurge-t-elle. « *En laissant un village au milieu d'une zone de plantations, plutôt que de l'évacuer de force, on sait que les habitants finiront par partir d'eux-mêmes* », dénonce Jonathan Yiah. Pour les 10 000 hectares déjà défrichés, l'association des Amis de la Terre Liberia estime que 15 000 personnes pourraient être déplacées.

Pour compenser les impacts sociaux des opérations, le contrat de 2009 mentionne la création d'un « fonds de développement des communautés » abondé par Sime Darby à hauteur de cinq dollars par an et par hectare de terre « développé ». Mais aucune contribution n'a pour le moment été versée. « *Et rien ne garantit que ce fonds, cogéré par Sime Darby et le gouvernement, sera vraiment utilisé pour les communautés concernées* », relève Jonathan Yiah.

Une situation explosive

Sur les 311 000 hectares concédés par le gouvernement, Sime Darby a obtenu une autre concession d'environ 160 000 hectares plus au nord, dans le comté de Gbarpolu. Cette région abrite une grande partie de la forêt primaire de Haute-Guinée. De ce contrat, les habitants ne savaient rien, jusqu'à ce que les Amis de la terre Liberia viennent le leur présenter. « *Comment le gouvernement peut-il céder nos terres alors même que nous détenons des titres de propriété coutumiers ?*, interroge un agriculteur. *La plupart des gens dépendent des ressources forestières et des diamants. Nous ne connaissons pas les buts de la compagnie, le montant de la compensation.* » Le contrat a été signé en 2009 pour soixante-trois ans (reconductible trente ans).

Cette information suscite la colère des habitants quand ils l'apprennent : « *Que deviendront mes enfants au terme de toutes ces années ?* », se désespère Kolie, qui vit de l'agriculture, comme 70 % de la population du pays. Les communautés veulent renégocier le contrat. En octobre 2011, deux chefs de tribus ont envoyé une plainte à la table ronde internationale sur l'huile de palme durable (RSPO), dont Sime Darby est membre fondateur. La RSPO a alors invité les populations à une réunion « *pour rétablir les liens de confiance* ». Et en janvier 2012, Sime Darby a stoppé son expansion jusqu'à ce que des négociations se tiennent avec les communautés.

Un comité interministériel a également été mis en place. « *Il y a eu des erreurs dans le contrat de 2009* », reconnaît-on au ministère des Affaires intérieures. La commission foncière conduit désormais des consultations avec les communautés de Gbarpolu afin de rassembler les titres fonciers coutumiers des résidents. Pour l'heure, neuf ans après la fin de la guerre civile qui avait conduit au déplacement forcé d'un tiers de la population, l'accaparement des terres opéré par Sime Darby a créé une situation explosive. ■

SOPHIE CHAPPELLE

« Les investissements ne peuvent pas se faire contre les paysans »



H.B.

ENTRETIEN

Ibrahima Coulibaly, vice-président du Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'Ouest (Roppa) et paysan malien

haitait louer des terres au Mali pour développer la production de canne à sucre a jeté l'éponge, et il se retourne maintenant contre l'Etat pour réclamer une indemnisation... D'autre part, nous ne sommes pas dans une opposition stérile. Nous ne sommes pas a priori contre les investissements fonciers, mais ils ne peuvent pas se faire contre les paysans.

L'Afrique est la première touchée par les accaparements de terres. Comment les organisations paysannes réagissent-elles face à ces projets ?

Au niveau de mon pays, le Mali, nous avons engagé plusieurs actions en justice pour demander le respect des droits des petits producteurs chassés par les investisseurs. Au niveau international, nous avons participé au processus d'élaboration des Directives volontaires sur le foncier [voir page 9], sur lesquelles nous allons nous appuyer pour donner encore plus de force à nos revendications. L'Etat malien a signé ce texte, il faut donc qu'il l'applique.

Les autorités sont-elles prêtes à vous écouter ?

Je pense que oui. D'une part, nous avons déjà marqué des points : un investisseur sud-africain qui sou-

Quelle devrait être la priorité des gouvernements africains ?

En confiant des milliers d'hectares à des investisseurs étrangers, les gouvernements ne règlent pas les problèmes auxquels ils sont confrontés. Ces productions étant destinées principalement à l'exportation, elles ne permettent pas de répondre aux besoins alimentaires des populations et continuent donc à alourdir notre déficit commercial tout en privant les agriculteurs de leurs droits et de leurs ressources. Réinvestir dans l'agriculture familiale pour lui permettre de se moderniser serait un levier bien plus efficace à moyen et long termes pour répondre au défi alimentaire et favoriser le développement du pays. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR
LAURENCE ESTIVAL



Bruno Guay

Cultivatrice en République démocratique du Congo. Pour assurer la sécurité alimentaire et le développement des pays du Sud, il faut réinvestir dans l'agriculture familiale.

MOBILISATION Les effets pervers des agrocarburants sont désormais reconnus par la communauté scientifique et les organisations internationales. Reste à convaincre les décideurs politiques.



Concertation d'ONG à Paris. Les organisations non gouvernementales bataillent pour que l'Union européenne introduise des normes sociales et environnementales sur les agrocarburants importés.

LA SOCIÉTÉ CIVILE MARQUE DES POINTS

Depuis l'été 2012, la société civile française et européenne est l'arme au pied : des campagnes de sensibilisation vont être lancées sur tout le continent, en lien avec un agenda chargé. D'ici à la fin de l'année, la Commission européenne doit en effet publier un rapport sur les conséquences du développement des agrocarburants sur les achats massifs de terres dans les pays du Sud et sur les cours agricoles mondiaux. La tension monte également en prévision d'un bilan à mi-parcours, prévu en 2014, de la directive sur les énergies renouvelables adoptée en 2009 et qui court jusqu'en 2020.

Dans l'Hexagone, les organisations non gouvernementales (ONG) souhaitent également profiter des débats sur le budget 2013 pour remettre en cause les exonérations fiscales liées aux

agrocarburants. Des aides qui par ailleurs coûtent cher au consommateur : faute de disponibilités suffisantes sur le marché, les compagnies pétrolières n'atteignent pas les taux d'incorporation réglementaires et payent donc des pénalités, qui se répercutent sur le prix à la pompe. Résultat : entre 2005 et 2010, les automobilistes français ont dû déboursier 3 milliards d'euros supplémentaires. Une étude publiée par ActionAid et les Amis de la Terre estimait que la contribution des auto-

mobiles pourrait atteindre 126 milliards d'euros au niveau européen, si Bruxelles s'entêtait à atteindre son objectif d'incorporation de 10 % d'agrocarburants en 2020 dans le secteur des transports (1). « Nous devons saisir ces échéances pour demander un moratoire sur les politiques communautaires et françaises », résume Antoine Bouhey, chargé de ce dossier à Peuples solidaires-ActionAid.

Une large coalition

Le dossier des agrocarburants a fait converger les associations de solidarité internationale mobilisées depuis une dizaine d'années dans leur opposition aux accaparements de terres, au nom de la défense de l'agriculture paysanne et de la sécurité alimentaire (Grain, CFSI, Oxfam...), les ONG environnementales (Greenpeace, Réseau Action Climat en France), des syndicats agricoles, comme la Confédération paysanne, et même des organisations de défense des consommateurs, telle UFC-Que Choisir ? qui met en évidence le coût pour les contribuables des aides apportées par les pouvoirs publics. « Pour être pertinents sur ce thème qui couvre plusieurs dimensions – économique, environnementale et sociale –, nous avons besoin de renforcer nos analyses, chacun apportant sa propre expertise », met en avant Pascal Erard, chargé du plaidoyer institutionnel au CFSI.

Cette large coalition, qui relaie et soutient la mobilisation des organisations paysannes au Sud – du Roppa (voir page 11) à Via Campesina – a permis de faire entrer les débats dans les institutions internationales : « La Banque mondiale, qui a pourtant soutenu des programmes de plantations industrielles dans les pays du Sud, s'est jointe à l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et à l'OCDE pour dénoncer, dans un rapport rendu au G20 en 2011, le rôle des agrocarburants dans la hausse des prix des matières premières » (2), se félicite Clara Jamart, responsable de plaidoyer

Le vent commence à tourner à Bruxelles où certains Etats souhaitent une révision de la directive européenne sur les agrocarburants ”

Diane Vandaele du Réseau Action Climat

« justice économique » au sein d'Oxfam France. Dès la crise alimentaire du printemps 2008, des rapports émanant du Fonds monétaire international (FMI)

et de l'USDA (département américain à l'agriculture) avaient chiffré entre 20 % et 30 % pour le premier et à 10 % pour le second l'impact des agrocarburants

sur la flambée des cours des matières premières agricoles.

La France et l'Union inflexibles

Ces mises en garde n'ont pourtant pas empêché l'Union européenne d'adopter la directive du 23 avril 2009 sur les énergies renouvelables. Celle-ci prévoit d'atteindre un taux d'incorporation de 10 % d'énergies renouvelables dans le secteur des transports, essentiellement sous forme d'agrocarburants, à l'horizon 2020. Et ce, malgré les recommandations contraires du rapporteur spécial des Nations unies sur le droit à l'alimentation. En France, le travail de fond engagé par les ONG a toutefois trouvé une oreille plus attentive auprès de l'Association des régions de France, qui avait publié peu auparavant un rapport demandant au gouvernement français de revoir sa position. En vain. Même si, à l'occasion de rencontres avec des membres de cabinets ministériels, les associations s'aperçoivent que, en haut lieu, le sujet divise.

Ne parvenant pas à infléchir les Vingt-Sept, les ONG européennes ont ouvert en 2010 un nouveau front : elles bataillent pour l'introduction de normes sociales et environnementales sur les agrocarburants importés et réclament la conduite d'études d'impacts dans les pays concernés. Sur ce sujet, des avancées ont été obtenues en juillet 2011 avec la mise en place de certifications volontaires, qui se montrent toutefois peu opérantes. « Il y a par exemple de gros débats sur la manière dont on calcule des émissions de gaz à effet de serre indirectes dues au changement d'affectation des sols », explique Diane Vandaele, du Réseau Action Climat.

Cette ONG espère bien s'appuyer sur une récente étude réalisée par l'Institut national de la recherche agronomique (Inra) pour le compte de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) pour prouver que cet impact ne permet pas de répondre aux normes minimales fixées par la Commission. « Le vent commence d'ailleurs à tourner à Bruxelles où certains Etats, comme le Royaume-Uni et les Pays-Bas, souhaitent une révision de la directive européenne, pour cause de rigueur budgétaire », ajoute-t-elle. A suivre. ■ L. E.

QUAND LES COLLECTIVITÉS LOCALES SE REBIFFENT

L'Europe du Nord montrerait-elle la voie ?

A Stockholm, les autorités locales avaient un moment envisagé d'introduire dans leurs bateaux-bus qui font la navette entre les îles de l'archipel le NExBTL, de l'agrodiesel fabriqué par la société pétrolière Neste Oil à partir d'huile de palme. En 2008, la municipalité a finalement jeté l'éponge, mettant en avant les conséquences néfastes sur l'environnement d'une telle décision.

La culture de palmiers à huile contribue en effet à la destruction des forêts en Indonésie, principal pays où s'approvisionne Neste Oil. La même année, la multinationale a pourtant décroché un contrat avec les transports publics d'Helsinki. Pendant trois ans, près de 300 autobus, soit 20 % de la flotte locale, ont expérimenté le produit commercialisé par la firme. Début 2011, la municipalité a publié un premier bilan positif : l'introduction de NExBTL a permis de diminuer de 30 % les émissions de particules et de 10 % celles d'oxyde de nitrate. Surfant sur ces résultats, Neste Oil a alors demandé aux autorités locales de s'engager sur la durée, au

grand dam des organisations non gouvernementales (ONG), qui ont alors multiplié les campagnes de sensibilisation auprès de la population. Greenpeace a notamment lancé une pétition, transmise au conseil municipal, qui a recueilli 10 000 signatures.

Début 2012, la ville a fini par rendre sa décision : l'offre de la multinationale, sans être officiellement rejetée, a été de fait écartée, car incompatible avec les nouvelles dispositions adoptées par les élus. Pour couvrir les coûts induits par l'introduction de l'agrodiesel, plus onéreux que le diesel conventionnel, Helsinki a certes décidé d'accorder des subventions aux opérateurs de transports publics, mais elle les réserve explicitement aux agrocarburants fabriqués à partir de déchets urbains.

« Après plusieurs années de combat, nous avons finalement obtenu ce que nous recherchions », se félicite Tapio Laakso, chargé du suivi de ce dossier à Greenpeace. Même si, autant que les campagnes de la société civile, ce sont également les prix élevés du NExBTL qui ont fait pencher la balance du bon côté.



Défrichement en Indonésie. La culture du palmier à huile est un moteur de la déforestation.

1. « The Bad Business of Biofuels », ActionAid et Friends of the Earth, février 2012, accessible www.actionaid.org/sites/files/actionaid/the_bad_business_of_biofuels.pdf

2. « Price Volatility in Food and Agricultural Markets : Policy Responses », FAO, IFAD, IMF et alii, juin 2011, accessible www.oecd.org/tad/agriculture/trade/48152638.pdf

ALTERNATIVE A la différence des grands projets tournés vers l'exportation, des filières locales de production d'agrocarburants dans des exploitations familiales peuvent avoir un rôle bénéfique pour le développement.

LA FILIÈRE JATROPHA, UNE SOLUTION LOCALE CONTRE LA PAUVRETÉ ?

Confrontés à l'envolée des prix du pétrole, nombre de pays du Sud dépendant des importations de carburants sont aujourd'hui à la recherche de solutions pour réduire une facture énergétique qui plombe leur économie. C'est dans ce contexte qu'ont été lancés les programmes Alterre (en 2007) puis JatroREF (en 2011) dans quatre pays : Mali, Bénin, Burkina Faso et Sénégal. Ils visent à constituer des filières de proximité et des référentiels sur la production d'huile végétale pure pour répondre aux besoins locaux, à partir de graines de jatropha, des arbustes qui peuvent pousser sur des sols peu fertiles. Ces programmes sont appuyés par le Groupe énergies renouvelables, environnement et solidarités (Geres) et l'Institut de recherches et d'applications des méthodes de développement (Iram), deux organisations de développement (1).

« Mais pas question de prendre des terres utilisées pour les cultures vivrières », explique Guillaume Sallé, coordinateur pour le Geres du projet au Mali. Dans ce pays, 1 180 producteurs se sont lancés dans l'aventure, sur 764 hectares. La moitié des plants de jatropha ont été repiqués en bordure des champs où ils jouent le rôle de haies. L'autre moitié recouvre des surfaces dégradées par la culture intensive du coton et aujourd'hui abandonnées en raison de la baisse des cours de « l'or blanc ».

« Pas question de prendre des terres utilisées pour les cultures vivrières ! »

Guillaume Sallé,
coordinateur pour le Geres

Selon le cahier des charges du projet, la part des superficies dédiées au jatropha ne peut excéder 5 % de la surface de chaque exploitation. Autre critère important : les agriculteurs doivent avoir leur mot à dire dans la gestion des activités d'aval (la transformation et la distribution) par les entrepreneurs locaux ; pour cela, un cadre de discussion permet aux différents acteurs de la filière de se concerter. L'huile végétale produite est exclusivement dédiée à l'artisanat local, pour la transformation agroalimentaire, et à l'électrification des zones rurales très enclavées, pour l'usage domestique (éclairage, télévision, réfrigérateur). Elle pourra être totalement ou partiellement substituée au gazole dans les moteurs (groupe électrogène, moulin, égraineuse, pileuse...).

Un substitut au gazole

Au Mali, trois ans après la mise en route de ce programme, 18 tonnes de graines de jatropha ont été livrées en 2011. Cette production a généré 1 570 litres d'huile, mais aussi 4,1 tonnes de tourteaux de jatropha utilisés pour améliorer la fertilité des sols et 630 tonnes de sous-produits pour la fabrication de savon. Le litre d'huile végétale produit est vendu de 450 à 550 francs CFA (2) contre 600 à 650 francs CFA pour le gazole. « Cette huile pourrait représenter à terme 45 % de la consommation de gazole des trois communes maliennes concernées par le projet, contre quelques pour cent actuellement, mais nous en sommes encore à la phase d'expérimentation », poursuit Guillaume Sallé. Il ne s'agit pas d'augmenter le nombre de producteurs engagés dans cette démarche, mais de développer des programmes de formation et de



Préparation de plants de jatropha au Mali.

La production artisanale d'huile végétale pourrait contribuer à réduire la facture énergétique des pays du Sud.

recherche pour améliorer les rendements de production et d'extraction. »

Pour atteindre cet objectif, les producteurs maliens devraient profiter des résultats des trois autres pays qui participent à ces projets. Dans ce but, un réseau d'échanges d'informations, JatroREF (3), a été constitué en 2010. Des groupes thématiques vont également être créés, pour réfléchir aux moyens d'accroître l'utilisation de l'huile végétale dans les moteurs ou de sélectionner des plants de jatropha de meilleure qualité.

« Si les agrocarburants peuvent, à certaines conditions, améliorer la situation des populations rurales, de nombreuses organisations paysannes ouest-africaines restent vigilantes. Il ne faudrait pas que les industriels utilisent ces exemples positifs pour promouvoir la production à grande échelle d'agrocarburants, qui entre en compétition avec la production alimentaire et évince les petits paysans », met toutefois en garde Pascal Erard, chargé du plaidoyer institutionnel au CFSI. ■ **L. E.**

1. Voir sur www.geres.eu et www.iram-fr.org

2. 100 francs CFA = 0,15 euro.

3. Voir sur www.jatroref.org

La Semaine de la solidarité internationale Du 17 au 25 novembre 2012 - 15^e édition
www.lasemaine.org

+++++ « N'attendons plus ! »

Droits à l'Essentiel

Pour la 15^e édition de la *Semaine de la solidarité internationale*, occupons les espaces de vie et de rencontre, pour réaffirmer les valeurs de la solidarité internationale.

Questionner un système mondial dérégulé et spéculatif ainsi que les systèmes politiques qui entravent les droits fondamentaux des peuples et des personnes, tel est le sens de notre slogan « DroitS à l'essentiel ».

Du 17 au 25 novembre, mobilisons-nous collectivement partout en France pour montrer que la solidarité se vit

avec enthousiasme sans pour autant être naïve. Démontrons que l'on peut aborder avec tout le monde des sujets sérieux par le jeu, l'art et la convivialité pour créer du lien et réveiller en chacun l'indignation positive.

La Semaine, c'est nous tous. Résistons à l'austérité par notre créativité !

www.lasemaine.org

En collaboration avec :



Avec le soutien et la participation de :



Tout le programme sur www.festival-alimenterre.org

Coordonné par :



Avec le soutien de :



En partenariat avec :



Ce document a été réalisé avec l'aide financière de l'Agence Française de Développement, du ministère des Affaires Étrangères, de l'Union européenne et de la Fondation Léa Nature. Son contenu relève de la seule responsabilité du CFSI et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position de l'Agence Française de Développement, du ministère des Affaires Étrangères, de l'Union européenne ou de la Fondation Léa Nature.

C A M P A G N E

ALIMENT TERRE



© 2013 CFSI. Tous droits réservés. CFSI, le logo CFSI, le logo Terre et l'Aliment sont des marques de CFSI.



Comité Français pour la
Solidarité Internationale
www.cfsi.asso.fr



www.alimenterre.org

Avec le soutien de :



En partenariat avec :



Ce document a été réalisé avec l'aide financière de l'Agence française de développement, du ministère des Affaires étrangères et de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité du CFSI et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position de l'Agence française de développement, du ministère des Affaires étrangères ou de l'Union européenne.